

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPRESENTATION PERMANENTE AUPRÈS DES  
ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES A ROME  
Via Siracusa 4/6 Rome 00161  
Tel. (06) 44291285 Fax: 44291323  
Website: [www.cameroonembassy.it](http://www.cameroonembassy.it)



EMBASSY OF THE REPUBLIC OF CAMEROON  
PERMANENT REPRESENTATION TO THE  
UNITED NATIONS ORGANISATIONS IN ROME  
4/6 Via Siracusa Rome 00161  
Tel. (06) 44291285 Fax: 44291323  
Email: [info@cameroonembassy.it](mailto:info@cameroonembassy.it)

**Tel que prononcé**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR HENRI EYEBE AYISSI, MINISTRE DE  
L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE CADRE DU  
DÉBAT GÉNÉRAL DE QUARANTIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE.**

**ROME 3-8 JUILLET 2017**

Je vous adresse à tous, Mesdames et Messieurs, les salutations cordiales du Cameroun, sous la très haute égide de son chef, Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président de la République, Chef de l'État.

Monsieur Le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, chers Collègues,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants permanents,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Le Cameroun est honoré de prendre part aux présentes assises de la FAO ici à Rome, en Italie, au Siège de cette Institution. Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection pour conduire ces assises, et pour féliciter et remercier le Secrétariat, au nom de la délégation camerounaise que j'ai l'honneur de conduire, je vous remercie tous pour la parfaite organisation matérielle de cette Conférence.

Je voudrais, en commençant mon propos, assurer Monsieur le Directeur général de la FAO de la sollicitude constante du Gouvernement camerounais. J'annonce également que le partenariat entre la Cameroun et la FAO est excellent, et cela pour la bonne information de tous, le Cameroun vient d'honorer ses engagements, notamment pour la première année de fonctionnement du Bureau de partenariat et de liaison, qui a été créé à Yaoundé pour le compte de la sous-région de l'Afrique centrale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du débat général de cette quarantième session de la Conférence, le thème central qui a été soumis à notre réflexion porte sur : « **Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire** ». Il s'agit d'un thème global, général et actuel. Le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*, qui a été préparé en guise de contribution à l'examen de ce thème, revient largement sur les enjeux de la question.

L'Accord de Paris sur le climat, qui a été conclu en 2015 et est entré en vigueur en novembre 2016 représente, sur le plan mondial, le cadre juridique contraignant dont dispose l'humanité pour lutter durablement contre les défis du changement climatique. Cet accord reconnaît une responsabilité partagée mais différenciée des États, c'est-à-dire une

responsabilité évaluée en fonction des capacités respectives et des contextes nationaux différents.

Le Cameroun, en tant que pays africain, a signé et ratifié cet accord le 22 avril et le 29 juillet 2016 respectivement. À travers cette ratification, c'est la volonté politique du Gouvernement camerounais qui a été réaffirmée. Notre pays dispose d'un plan national d'adaptation aux changements climatiques. Les activités de ce plan ont été conçues en partenariat avec les différentes parties prenantes des secteurs public et privé; elles couvrent les cinq zones agro-écologiques du Cameroun.

De manière plus concrète, des projets sectoriels et transversaux ayant bénéficié d'un appui de plusieurs acteurs nationaux et internationaux sont mis en œuvre. Parmi les mesures en cours, on cite, notamment: i) la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole, dont l'un des axes stratégiques est la gestion durable des ressources naturelles avec en prime, la création, au sein du Ministère de l'agriculture et du développement rural, d'une équipe focale changement climatique «volet agriculture»; ii) la limitation de la déforestation qui constitue la source première d'émission des gaz à effet de serre, avec environ 76 pourcent; iii) les efforts de reboisement et de gestion durable des forêts; iv) le relèvement à hauteur de 25 pourcent de l'offre des énergies renouvelables avec notamment le développement du solaire et de la biomasse; v) l'engagement du Cameroun à réduire de 32 pourcent son empreinte carbone à l'horizon 2035.

Nous avons élaboré, par ailleurs, notre première Contribution déterminée nationale (CDN) pour la réduction des gaz à effets de serre. Elle montre que nous sommes en bonne voie pour la réalisation de nos objectifs.

Monsieur le Président, nous restons convaincus que le principal défi à relever sera la mobilisation des ressources pour financer les programmes nationaux de lutte contre le changement climatique.

Nous prenons bonne note et soulignons l'espoir que suscite l'engagement des pays développés à augmenter de 100 milliards par an leur contribution au Fonds vert pour le climat. Nous nous attendons à la démultiplication du nombre de projets à financer à travers ce fonds.

Pendant les assises de la COP 22 à Marrakech, au Maroc, l'initiative d'un fonds dit « Fonds bleu » pour la préservation de l'écosystème forestier du bassin du Congo a été lancée. Le Cameroun fait partie de cet écosystème.

Le Fonds bleu pour le bassin du Congo s'inscrit dans le concept de «l'Économie bleue», défini par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Nous sommes convaincus que le Fonds bleu jouera un rôle essentiel dans la promotion de l'économie bleue dans le bassin du Congo, en vue de la croissance économique et du développement durables des pays riverains et du bien-être des populations concernées.

Je puis d'ores et déjà dire que l'engagement du Cameroun pour contribuer à ce fonds est entier. Je pense pouvoir relever que tous les pays appartenant à cet écosystème gagneraient à ce que cette initiative prenne effectivement corps.

Nous avons relevé, au cours de cette Conférence, l'ensemble des préoccupations exprimées par différents pays sur la nécessité des actions concrètes pour lutter contre le changement climatique, notamment en ce qui concerne les actions de mobilisation des financements et de mise à disposition des technologies adaptées au profit des pays africains. C'est le lieu pour moi, au nom du Cameroun, de remercier tous les pays qui se sont engagés, à l'instar du Canada, à soutenir les pays, africains notamment, dans la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le changement climatique.

Pour le Cameroun, seule une solidarité internationale agissante permettra de faire face à ces défis planétaires, que représentent la lutte contre le changement climatique, la faim et la malnutrition, dans la perspective du renforcement de la sécurité alimentaire mondiale.

Mon pays continuera à participer aux actions initiées ou soutenues par la FAO dans ce sens. Il remercie la Direction générale de la FAO et l'ensemble de son équipe pour son engagement personnel et constant pour cette noble cause.

Merci de votre aimable attention.